SESSION D'EXPLORATION

Réfléchir au protocole d'expérimentation d'un projet

Pourquoi cette session ?

Les enjeux de transitions (écologique, énergétique, économique et sociale), des situations de crise ou des besoins poussent les acteurs à inventer et tester de nouvelles solutions dans les territoires. Comment penser leur mise en place et leur accompagnement dans une perspective de plus long terme ?

L'expérimentation relève de démarches spécifiques. Elle peut aider les acteurs locaux à développer des réponses plus pérennes pour les territoires, et à accompagner le changement de pratiques. Elle fait l'objet d'une attention particulière des acteurs de l'innovation sociale et territoriale, mais elle peut intéresser tout acteur porteur d'initiatives de développement local.

Cette session proposera des repères méthodologiques pour enrichir et renouveler les manières de mettre en place et de conduire les projets de développement local. Elle s'appuiera sur les éléments produits par Cap Rural et le Ciedel en 2020-2021 sur le sujet. Elle est une introduction aux prochaines sessions portant sur le test en situation réelle et sur le changement d'échelle des projets.

Une session pour qui ?

Cette session est destinée aux acteurs du développement local : agents de développement, élus de collectivités et d'associations, porteurs de projet collectif, acteurs de la société civile…

Programme

Cette session se déroule en deux temps et permettra de :

→ Mieux cerner ce qu'on appelle expérimentation et ce qui la caractérise
→ Comprendre ce qu'est une démarche expérimentale et l'intérêt de la mobiliser
→ Identifier les situations où elle peut être pertinente et les différentes formes qu'elle peut prendre
→ Identifier des points d'attention (préalables, freins, difficultés, conditions) et des éléments de méthode (points clés) pour mettre en place ce type de démarche, tout en sécurisant

Intervenantes

→ Pascale Vincent, chargée de mission, de recherche et de formation, Ciedel (Centre international d'études pour le développement local)
→ Mylène Thou, chargée de mission Valorisations des recherches et Innovations, Cap Rural

En pratique

→ **Mardis 5 et 12 octobre 2021, 10h-12h** (en ligne)
→ Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural (télécharger le bulletin de cotisation)
→ Inscription : avant le **30 septembre 2021** sur le formulaire en ligne
→ Contact : **Mylène Thou**, 04 75 78 17 15 / 06 77 83 45 03, valorisations.innovations@caprural.org

Cap Rural est cofinancé par l'UNION EUROPÉENNE dans le cadre du FEADER.